

## La cérémonie de l'hommage

« Celui qui a juré fidélité à son seigneur doit avoir toujours les mots suivants en mémoire : inoffensif, afin qu'il ne fasse pas de mal aux leurs ; sûr, afin qu'il ne livre pas ses secrets et ses châteaux forts ; honnête, afin qu'il n'affaiblisse pas ses possessions ; utile, afin qu'il n'attaque pas ses possessions ; facile, afin qu'il n'empêche pas son seigneur de faire ce qu'il veut. Mais, si le vassal doit s'abstenir de nuire à son seigneur, ce n'est pas seulement pour cela qu'il mérite son fief. Il doit fournir fidèlement à son seigneur aide et conseil, s'il veut paraître digne de son fief et se conformer à son serment de fidélité. Le vassal qui viendrait à manquer à ses devoirs serait coupable de perfidie et de parjure. »

FULBERT DE CHARTRES, *Lettre à Guillaume d'Aquitaine*, 1020

Les relations entre les différents membres de la société médiévale reposent sur un système de droits et de devoirs propres à chaque ordre. Les chevaliers sont chargés de défendre les paysans et le clergé et, en retour, les paysans travaillent la terre et payent des droits seigneuriaux, tandis que les hommes d'Église prient.

Au sein de la noblesse, une hiérarchie est également instaurée à travers le principe de la féodalité : des vassaux prêtent serment à un seigneur en échange d'une terre (le fief) et d'une protection. lors de la cérémonie de l'hommage, les obligations réciproques sont définies.